



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1153

Parc de la Tête d'Or - Rénovation des façades de la Ferme Lambert - place Général Leclerc
69006 Lyon - opération n° 06016016 – Approbation de la modification du marché de maîtrise
d'oeuvre n° L2648

Direction de la Construction

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 OCTOBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 23 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 OCTOBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), Mme FRERY (pouvoir à Mme PERRIN), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1153 - PARC DE LA TETE D'OR - RENOVATION DES FAÇADES DE LA FERME LAMBERT - PLACE GENERAL LECLERC 69006 LYON - OPERATION N° 06016016 – APPROBATION DE LA MODIFICATION DU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE N° L2648 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 septembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2020/333 du 19 novembre 2020, le Conseil municipal a approuvé le lancement de l'opération « Ferme Lambert - Rénovation façades et fondations » dont l'estimation s'élevait au stade avant-projet définitif (APD) à 1 070 000 euros TTC (valeur mai 2020), ainsi que l'affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme n° 20012.

Par délibération n° 2021/808 du 27 mai 2021, le Conseil municipal a approuvé l'adaptation du montant de l'opération en lien avec des compléments du programme de travaux pour un montant de 1 250 000 € TTC (valeur mai 2020), ainsi que l'affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme n° 20012.

Par délibération n° 2021/909 du 8 juillet 2021, le Conseil municipal a approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Conservation Espaces publics/verts 2015-2020 » n° 2015-1, programme n° 20012.

Dans le cadre de cette opération, un marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au groupement de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est Camille Jacquemin pour un montant de 63 700 € HT.

L'avant-projet a été validé sur cette base, et le marché de maîtrise d'œuvre est ainsi augmenté contractuellement de 14 252 € HT, comme suit :

Marché	Lot	Titulaire (mandataire)	Montant Initial du Marché HT	Avenant antérieur HT	Présent avenant HT	Nouveau Montant HT	%
L2648	Maîtrise d'œuvre	Camille JACQUEMIN	63 700	0	14 252	77 952	22,37

Le montant de cette dépense sera prélevé sur les crédits prévus dans le cadre de l'opération n° 06016016 dont le montant reste inchangé.

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2020/333 du 19 novembre 2020, n° 2021/808 du 27 mai 2021 et n° 2021/909 du 8 juillet 2021 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu ledit avenant ;

Vu l'avis du Conseil du 6^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- La modification du marché de maîtrise d'œuvre n° L2648 est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 3- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la Ville de Lyon dans le cadre de l'opération dont le montant reste inchangé.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET